

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

11 mai 2018

Date d'affichage :

24 mai 2018

L'AN deux mille dix-huit, le **17 mai** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 11 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mmes CHAMPEL, CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. GRENET, LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD (jusqu'à la question n° 4), MM. PRADEAU, RESSOUCHE, ROUX, VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

absente

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Sophie MONCEL (à partir de la question n° 5)

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Jean MAZERON

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Catherine VILLER

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MAI 2018**

QUESTION N° 15

OBJET : « Mon été au Cerey » : partenariat avec l'association Concordia Auvergne pour l'organisation d'un chantier international

RAPPORTEUR : Daniel GRENET

**Question étudiée par la Commission 3 « Qualité de vie et animation »
qui s'est réunie le 3 mai 2018**

Dans le cadre de la 11^{ème} édition de la manifestation « Mon été à Cerey » qui se déroulera du 10 au 19 juillet 2018, au Parc sportif et urbain de Cerey, l'association Concordia Auvergne sera partenaire de la Commune de Riom pour la mise en place d'un chantier international.

Le chantier se déroulera sur une durée de 16 jours, du 6 au 21 juillet 2018, avec les objectifs suivants :

- Une implication du groupe sur la préparation en amont du site : préparation et aménagement du site, construction des mobiliers...
- Des missions sur l'évènement : tenue du stand d'accueil, encadrement de certaines activités, animations...
- La participation à la fermeture de la manifestation : démontage et rangement des stands, nettoyage du site.

Le groupe de volontaires sera composé de 20 jeunes, dont 5 volontaires locaux de Riom, accompagné de 3 animateurs.

A ce titre, la Commune de Riom participera à hauteur de 5 000 €. Les crédits nécessaires seront pris au chapitre 011-524 / LC 22 189.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association Concordia Auvergne,
- approuver le versement de la participation financière.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 17 mai 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL